



OFFICE DE L'HARMONISATION DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR
(MARQUES, DESSINS ET MODÈLES)

Département «administration des marques, dessins et modèles»

W304

Seconde déclaration d'octroi de protection conformément à la règle 17, paragraphe 6, point a), alinéa iii), du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à la règle 116, paragraphe 2, du règlement d'exécution du règlement sur la marque communautaire

Alicante, le 15/12/2006

Numéro d'enregistrement international: **0761286**
Date de notification: **10-02-2005**
Nom du titulaire: **Zino Davidoff SA**
Marque: **COOL WATER**

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour la Communauté européenne.

Conformément à l'article 146, paragraphe 2, du règlement sur la marque communautaire et à la règle 116, paragraphe 1, du règlement d'exécution du règlement sur la marque communautaire, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque communautaire.

MEHANNEK, Sonia